



Accueil Petite Enfance

Dans un souci permanent d'amélioration continue, la Direction de la Petite Enfance vous invite à répondre à une enquête qui lui permettra de mieux comprendre les besoins des familles et d'adapter son offre d'accueil.

L'accueil des enfants de Jussy, Gy et Meinier est concerné par cette enquête.

Ce questionnaire est transmis aux familles des trois communes ainsi qu'aux associations de parents d'élèves. Le sondage sera actif jusqu'à fin mars 2022.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

👉 <https://forms.gle/UX8BdQq8mhcJpX8Sg>



Agenda

- 18.03.22 Petit-déjeuner des aînés (sur invitation)
- 18.03.22 Loto pour les enfants (sur invitation)
- 19.03.22 Pain Gytan
- 15.04.22 Chasse aux oeufs

Abonnements TPG Subvention 2022

La commune subventionne les renouvellements et les nouveaux abonnements annuels Unireso à hauteur de :
CHF 50.- par adulte et de CHF 150.- pour les jeunes entre 12 ans et 18 ans.

Les personnes souhaitant bénéficier de cette subvention doivent présenter au secrétariat de la mairie :

- L'abonnement Unireso
- Le justificatif de paiement



Séances du Conseil municipal 2022

Les séances sont ouvertes
au public.

Début de la séance 19h.15

Mairie – Salle du Conseil

- 24.03.22 Séance ordinaire
- 28.04.22 Séance ordinaire
- 12.05.22 Séance ordinaire
- 23.06.22 Séance ordinaire



Divers

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation qui a pour but de former et sensibiliser les jeunes aux démarches administratives fiscales, l'administration fiscale cantonale invite les jeunes de 18 à 25 ans, à consulter sa page internet, sur les liens suivants :

<https://www.ge.ch/teaser/mes-impots-je-gere>

<https://www.ge.ch/j-ai-entre-18-25-ans-mes-impots-je-gere>



Passeport culturel 2022 Jeunes de Gy

Cette prestation s'adresse aux jeunes Gytans entre 15 et 25 ans

Conditions :

- Être domicilié sur la commune de Gy et être né entre le **1er janvier 1997 et le 31 décembre 2007**
- Se présenter en personne à la mairie, muni des billets d'entrée pour être remboursé jusqu'à concurrence de Fr. 10.- par manifestation.
- Un seul billet pour le même spectacle et par jeune sera remboursé.

Cette offre concerne les entrées de théâtre, cinéma, concert, musée, manifestation sportive, etc. et est limitée à CHF 50.- par jeune par année.

La Mairie se tient à votre disposition pour de plus amples informations.

Médaille 2022

Les propriétaires de chiens ont jusqu'au 31 mars 2022 pour acquérir la médaille 2022.

Pour obtenir la marque de contrôle (médaille) merci de vous présenter à la mairie muni des documents suivants :

- Attestation d'assurance responsabilité civile (RC) valable pour l'année en cours
- Carnet de vaccination avec immunisation contre la rage valide

Nous attirons votre attention sur le fait que pour tout nouveau détenteur, en cours d'année, les médailles sont obligatoires et restent en vente au secrétariat.



Liberté pour le Tibet

A l'instar de plusieurs communes, nous ferons acte de solidarité envers le peuple tibétain, en faisant cette année encore, flotter le drapeau national tibétain sur la Mairie, du 10 au 31 mars 2022

Chaperon Rouge - solution de garde

Votre enfant est malade ou votre système de garde habituel (parent, crèche) fait défaut ?
Vous devez vous absenter de manière imprévue ?

Le Chaperon Rouge prend le relais. Le service Chaperon Rouge propose aussi des gardes d'enfants quand le mode de garde (nounous ou parents) n'est pas disponible, même si l'enfant est en bonne santé, pour une courte durée. Les gardes Chaperon Rouge interviennent également lorsque les parents sont malades.

Renseignements sur www.chaperon-rouge.ch



Pain Gytan

L'association du Fagot de Gy invite les habitant.e.s à venir participer à la confection du prochain pain de Gy

**le samedi 19 mars 2022
dès 8h.30 sur la Place Gyvi**

Possibilité d'acheter du pain et des farines dès 17h.00



Inscription Parascolaires 2022-2023

Les inscriptions parascolaires 2022-2023 au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) auront lieu du **4 avril au 18 mai 2022**. Les inscriptions s'effectueront en ligne par le portail internet my.giap.ch en utilisant le compte e-demarches de l'Etat de Genève. Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-demarches, sont priées de se rendre sur le site internet www.giap.ch pour plus de renseignements.

Aucune inscription n'aura lieu dans les écoles à la rentrée scolaire

Dès mi-mars 2022, toutes les informations liées aux inscriptions parascolaire 2022-2023 seront disponibles sur le site internet www.giap.ch



Piscine de Thônex

Les habitants de la commune de Gy bénéficient d'un tarif préférentiel sur les abonnements de la piscine de Thônex.

Pour ce faire, il suffit d'établir auprès de la mairie une attestation de communier et de la présenter directement au guichet de la piscine lors de l'achat ou du renouvellement de votre abonnement.

Tous les renseignements concernant les tarifs, horaires d'ouverture au public, cours etc. sur :

<https://www.thonex.ch/votre-mairie/services-communaux/technique/piscine-de-thonex>

Le Forum citoyen rencontre le Conseil d'état

**Rencontre entre le Conseil d'Etat et le Forum Citoyen
lundi 28 mars 2022 de 18h à 20h au Pavillon Sici.**

Le Forum Citoyen est une initiative du Département du territoire. Il s'agit d'une assemblée représentative formée d'habitantes et habitants de Genève, tirés au sort sur une base volontaire. Au printemps 2021, ses 30 membres ont travaillé durant quatre week-ends, rythmés d'audition d'experts et de débats, pour produire un rapport contenant 104 mesures concrètes répondant à la question: « *Comment voulons-nous habiter le territoire genevois pour mieux vivre ensemble dans le respect de la nature et faire face au changement climatique ?* »

📞 plus d'info sur [Une expérience inédite à Genève » Forum Citoyen.](#)

Remis le 28 juin 2021 en main propre au Conseiller d'Etat chargé du département du territoire, Monsieur Antonio Hodgers, ce rapport a été étudié par l'administration et validé dernièrement par le Conseil d'Etat (CE). La rencontre du 28 mars 2022, sera l'occasion de débattre sur le retour du CE au Forum Citoyen. Le débat sera animé par un modérateur, Monsieur Pascal Schouwey.

Afin de légitimer le travail de ces habitants, le caractère public de cette rencontre est fondamental (elle a d'ailleurs été repoussée à plusieurs reprises à cause du contexte sanitaire). Le public sera aussi invité à participer au débat par l'intervalle de moment de questions.





PET-RECYCLING SCHWEIZ

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE GY
1251 GY

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

2440 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2021. Ces quelques 88572 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité.

Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



ENVIRON 7320 KILOGRAMMES DE GAZ À EFFET DE SERRE



ENVIRON 2318 LITRES DE PÉTROLE

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



11793

PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch

Certificat SIG-éco21 Collectivité engagée 2022

Mairie de Gy
Route de Gy 164, 1251 Gy

est engagé-e auprès d'éco21, le programme d'économie d'énergie de SIG.

Par le présent certificat, SIG atteste que cette organisation a mis en œuvre les actions de performance énergétique auxquelles elle s'est engagée, afin de réduire sa consommation d'électricité et ses émissions de gaz à effet de serre.

A cet égard, il contribue activement à la transition énergétique qui est au centre de la stratégie du canton de Genève et de SIG.

Valable jusqu'au 31.12.2022

Genève, le 01.01.2022

Gilles Garazi
Directeur exécutif Transition énergétique

Vincent Collignon
Directeur exécutif Clients



Mairie de Gy

Route de Gy 164 - 1251 Gy

Tél : 022.759.15.33 - Courriel : info@gy.ch - Site internet : www.mairie-gy.ch

Ouverture au public : lundi : 14h00 à 17h00 / mardi et mercredi : 8h00 à 11h00 / jeudi : 16h00 à 19h00, ou sur rendez-vous